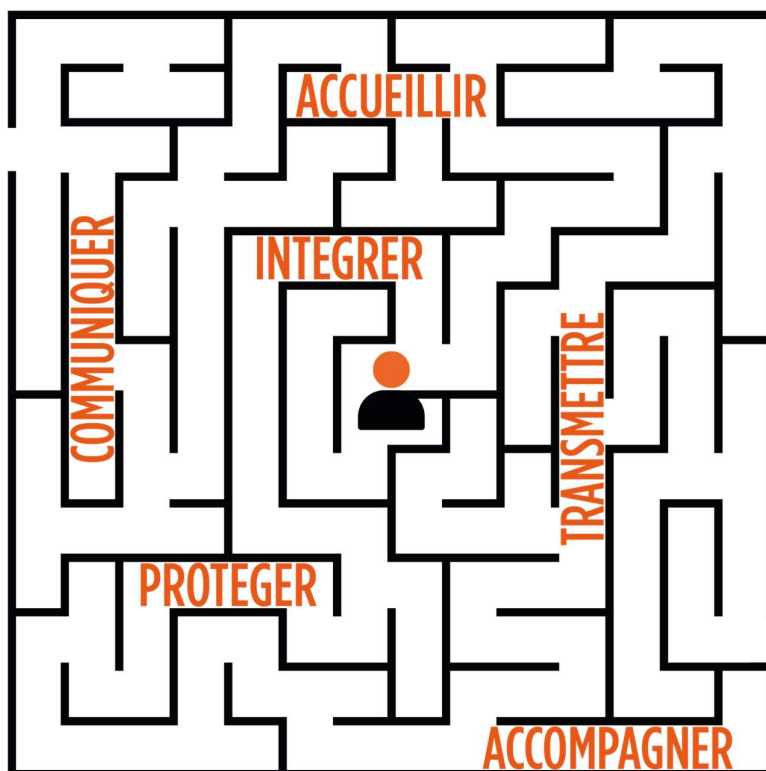


Assistant familial : Un métier d'une grande complexité



Il est inacceptable que la protection de l'enfance soit basée sur des considérations de capacité d'accueil au détriment du bien-être de l'enfant.

**Pour lutter contre cette situation déplorable,
la CFDT vous soutient !**

Malgré la loi dite Taquet de février 2022, la reconnaissance et les conditions de travail des assistants familiaux ne permettent toujours pas à ces professionnels d'exercer leur métier correctement.

Ces professionnels ne bénéficient ni d'un statut de fonctionnaire ni d'une convention collective propre. La création d'un « vrai STATUT » pourrait être un levier d'amélioration.

C'est pourquoi, la CFDT revendique pour vous :

➤ **Professionalisation et parcours professionnel**

Cette reconnaissance est nécessaire pour :

- Valoriser par la rémunération l'obtention du diplôme d'état ;
- Permettre aux professionnels de bénéficier de formations spécifiques liées à l'accueil des enfants en situation complexe ;
- Faciliter les départs en formation en organisant systématiquement le remplacement ;
- Prendre en compte l'usure professionnelle et rendre actif le droit à la reconversion professionnelle.

➤ **Harmonisation et amélioration des conditions de travail**

Le bien-être des assistants familiaux passe aussi par différentes actions :

- Uniformiser sur l'ensemble du territoire métropolitain les conditions d'exercice (frais kilométriques, primes de vêtements, etc.) ;
- Mettre en place un protocole d'enquête pour gérer les informations préoccupantes en respectant la présomption d'innocence ;
- Organiser le travail en binôme pour permettre une stabilité pour l'enfant accueilli ;
- Permettre un réel droit à la déconnexion.

➤ **Application de la loi Taquet**

Cette loi relative à la protection des enfants permet de :

- Bénéficier d'un week-end/ mois de repos ;
- Intégrer systématiquement le professionnel au sein de l'équipe éducative des services sociaux du conseil départemental ;
- Participer à la rédaction du PPE (projet personnalisé pour enfant) outil central dans le dispositif de protection de l'enfance.

La qualité de l'accueil des enfants est corrélée aux conditions d'exercice des professionnels. Le secteur de la protection de l'enfance est en souffrance comme les professionnels qui la mettent en œuvre. Continuons ensemble notre combat pour assurer la qualité de votre travail !

Pour adhérer en ligne à la CFDT, flashez ce QR-Code.



VOTRE CONTACT CFDT